

Les stratégies d'entreprise dans la mondialisation (n.2909)

Problèmes économiques

La Documentation française

Problèmes économiques

N° 2.909

25 octobre 2006

DOSSIER : Les stratégies d'entreprise dans la mondialisation

Vers la fin des avantages comparatifs ?

Journal of Management Studies

David L. Levy

Selon la théorie classique du commerce international, il existe un gain mutuel au libre-échange. L'auteur s'inspire du courant de l'économie politique internationale (EPI), qui différencie la nature des intérêts de chaque acteur de la mondialisation, pour avancer, au contraire, l'hypothèse selon laquelle la création de richesses engendrée par les délocalisations ne profite pas nécessairement à la nation ou aux salariés mais aux actionnaires. Ainsi, selon l'auteur, et contrairement à la théorie de David Ricardo, les avantages tirés de cette stratégie ne seraient pas réciproques. Même si la plupart des salariés retrouvent du travail à la suite à la perte d'un emploi provoquée par la délocalisation de leur entreprise, leur nouveau revenu est généralement inférieur au précédent. De même, les emplois créés dans les pays d'accueil engendrent une croissance rapide de leur revenu national, mais bien des économies en développement restent, si elles ne parviennent pas à attirer des investissements directs à l'étranger (IDE), à la marge de ce processus. Plus qu'un phénomène temporaire, le transfert d'activités à l'étranger pourrait, selon l'auteur, devenir une véritable "arme économique" susceptible d'être utilisée pour modifier l'équilibre des pouvoirs de marché entre l'entreprise, l'Etat et le salarié.

La mondialisation de l'économie n'impose pas une stratégie unique

Futuribles

Michel Drancourt

Professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), Suzanne Berger avait, dans une première enquête réalisée au début des années 1980, révélé les faiblesses de l'économie américaine face à la menace constituée par les économies en croissance rapide du Sud-Est asiatique. Sa deuxième enquête, lancée dans les années 2000 et menée cinq années durant auprès de 500 entreprises dans le monde, conteste l'idée reçue selon laquelle la mondialisation imposerait un modèle unique d'entreprise. Ces dernières développent, au contraire, des stratégies diversifiées. En outre, la multinationale, dont les activités productives étaient, dans les années 1980, "intégrées", s'est progressivement fragmentée, donnant naissance à un "monde Lego" dans lequel les délocalisations semblent inévitables. Cependant, si celles-ci ont pour seul motif la recherche d'un gain en termes de coût salarial, elles se révèlent souvent décevantes. Suzanne Berger rappelle également que, contre toute attente, l'essentiel de la sous-traitance est encore aujourd'hui dans les pays développés.

Le coût du travail n'est pas le seul déterminant des délocalisations

La Vie des Idées

Entretien avec Suzanne Berger

L'importance du coût du travail dans le choix d'une délocalisation est généralement surestimée. Celui-ci s'impose comme facteur décisif lorsque tous les autres déterminants concernant la qualité de l'infrastructure, l'abondance en ressources et en capital, le niveau de corruption, etc., sont réunis. En dépit de la montée en puissance de géants économiques comme l'Inde et la Chine, la division internationale du travail reste favorable aux pays industrialisés. Ainsi, selon Suzanne Berger, les avantages comparatifs ne sont pas prêts de disparaître et les économies des pays industrialisés ont encore beaucoup à gagner à condition qu'elles ne consacrent pas toute leur énergie à sauvegarder les emplois menacés par les délocalisations mais qu'elles investissent davantage dans les domaines où elles sont les plus compétitives : notamment le design, la recherche et la formation.

Le choix de la localisation : le cas des multinationales françaises en Europe

Economie et Statistique

Jean-Louis Mucchielli et Florence Puech

Dans leur étude sur la localisation de 614 multinationales françaises en Europe, à la veille des années 2000, Jean-Louis Mucchielli et Florence Puech montrent que l'implantation de ces entreprises va autant dépendre des "effets d'agglomération" que du niveau des salaires du pays hôte ainsi que du potentiel marchand - les investissements français sont, en effet, très concentrés et les pays limitrophes, particulièrement privilégiés. Les déterminants du choix de la localisation agissent ainsi aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Aussi, l'importance des "effets d'agglomération" souligne-t-elle la pertinence du développement des politiques favorisant l'attractivité du territoire.

Quelques enjeux autour de la nationalité des firmes

La revue internationale et stratégique

Claude Serfati

Les sociétés transnationales (64 000 à ce jour) et leurs filiales étrangères se multiplient. Ces dernières

représentent actuellement une valeur ajoutée de 3 911 milliards de dollars (soit 10 % du produit intérieur brut mondial) et emploient 57 millions de personnes dans le monde. Leur prépondérance est donc devenue bien réelle. L'éclatement des processus de production au niveau mondial a conduit l'auteur à s'interroger sur la nationalité de l'entreprise : comment peut-on la repérer ? A-t-elle un rôle à jouer ? Peut-on encore dire d'une entreprise transnationale qu'elle est américaine, japonaise ou française ? Il semble, pour l'auteur, que les notions de nationalité et de territoire national comptent toujours mais que l'on passerait d'une logique de " pôle de compétitivité " à une logique de " pôle d'attractivité " qui privilégierait davantage le territoire d'implantation (par exemple les Etats-Unis) que la nationalité proprement dite de l'entreprise (par exemple les entreprises américaines) quelle que soit sa localisation.

EGALEMENT DANS CE NUMERO

Education et formation

L'enseignant à travers le regard de la science économique

Travail et Emploi

Jean-Michel Plassard et François Larré

A l'heure de l'économie du savoir et de la connaissance, l'éducation est devenue un enjeu majeur. Dans ce contexte, l'enseignant qui est pourtant au cœur du système éducatif ne fait toujours l'objet, de la part des économistes, que d'un intérêt relativement limité. Avec l'ambition de construire les prémices d'une approche économique de la profession enseignante (enseignements primaire et secondaire) à partir des analyses existantes, les auteurs proposent ici une étude qui permet de mieux comprendre les interactions et les mécanismes d'ajustements à l'œuvre autour de la figure centrale de l'enseignant dans le processus de production de l'éducation.

Inégalités

Les inégalités dans le monde : où en est-on ?

La Lettre du CEPII

Isabelle Bensidoun et Agnès Chevallier

La mesure de l'évolution des inégalités dans le monde est un exercice particulièrement complexe. Il n'existe en effet pas un, mais plusieurs indicateurs des inégalités reposant sur des concepts différents. Ainsi, on comprend mieux que ces indicateurs délivrent sur les tendances à l'œuvre des informations apparemment contradictoires mais qui en réalité se révèlent être plutôt complémentaires. Pour se faire une idée la plus précise possible des inégalités mondiales, il est indispensable d'aller au-delà des moyennes nationales et de prendre en compte les inégalités internes. Sur ce point, les estimations divergent également mais ce sont les données et les méthodes statistiques utilisées qui cette fois expliquent les différences. L'ensemble des études s'accorde dans tous les cas pour indiquer une baisse des inégalités mondiales - due à leur composante internationale - qui s'accompagne, en moyenne au niveau mondial, d'une progression des inégalités internes.

Année d'édition : 2006 48 pages, 21x27 cm
Réf. : 3303332029099 ISSN : 0032-9304